

1.2-Insuffisance de l'encadrement médical

La même situation de sous-encadrement caractérise les services médicaux. Le déficit enregistré dans cette catégorie professionnelle a des répercussions négatives aussi bien sur la formation et la recherche médicale que sur les conditions de prise en charge des malades.

Ainsi, de nombreuses directions de services spécialisés sont sans encadrement. A cause de cette défaillance, ces services destinés à prodiguer des soins hautement spécialisés se sont confinés dans des prestations relevant de la médecine générale pouvant être assurées dans les structures sanitaires de base.

Cette situation est particulièrement aiguë au niveau des établissements de Sidi-Bel-Abbès, Constantine, Sétif et l'E.H.S Frantz-Fanon.

Dans ces établissements, de nombreux services spécialisés n'ont pas, à la date de cette évaluation, de titulaires remplissant les conditions de titres requis.

Au C.H.U de Constantine, les services de médecine : nucléaire, gastro-entérologie, dermatologie, néphrologie, neuro-chirurgie, urologie, pharmacologie, immunologie, toxicologie, chimie hormonale, chirurgie maxo-faciale, sont démunis de l'encadrement nécessaire.

Comme il a été relevé plus haut, l'extension des activités de l'E.H.S Frantz-Fanon n'a pas été accompagnée par la mise à la disposition de cet établissement des personnels hospitalo-universitaires qualifiés pour assurer les missions de formation, de recherche et de soins médicaux spécialisés ; ce qui contraint l'établissement à confier la direction des services spécialisés d'ophtalmologie, de rééducation fonctionnelle et de psychiatrie à des maîtres assistants.

Parmi les établissements subissant cette contrainte, la situation du C.H.U de Sidi-Bel-Abbès est la plus critique. Seuls quatre (04) postes de chefs de services, sur les trente trois (33) postes disponibles, ont été pourvus.

Outre les inconvénients qui en résultent pour les malades, obligés de rechercher les mêmes soins dans d'autres centres spécialisés, dans d'autres régions, souvent confrontés eux-mêmes aux mêmes problèmes, cette situation handicape les établissements (C.H.U et E.H.S) dans l'accomplissement de leurs missions statutaires de recherche et de formation médicale.

Au C.H.U de Sétif, compte tenu de l'insuffisance du personnel hospitalo-universitaire, l'effectif des résidents et externes a connu une forte fluctuation telle que l'illustre le tableau ci-après :

RÉSIDENTS		EXTERNES	
1991	102	1991	161
1992	120	1992	00
1993	64	1993	318
Au 30 avril 1994	16	au 30 avril 1994	02

Dès lors que cette question de l'encadrement médical n'a pas été résolue, il est difficile de prévoir à court terme une amélioration des prestations de soins, de formation et de recherche en sciences médicales.